

N°1 - Octobre 2020
JOURNAL SEMESTRIEL
www.msm-normandie.fr

INFOS DÉCHETS

Le magazine thématique de la communauté d'agglomération
Mont Saint-Michel - Normandie

GUIDE DU TRI DÉTACHABLE À L'INTÉRIEUR



ÉDITO



« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », ainsi en son temps s'exprimait Lavoisier sur l'état de la matière.

Élu vice-président à la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel - Normandie, j'ai choisi de travailler avec les équipes qui constituent le service « déchets » à la problématique complexe de leur gestion. Depuis la collecte des déchets ménagers jusqu'à la gestion des déchèteries, à la valorisation des déchets et leur « ré-usage » un vrai pari sur l'avenir se joue aujourd'hui.

Comme chacun le sait le traitement des déchets représente pour nous même et pour les générations futures un enjeu de société. Quel monde voulons-nous pour nos enfants ? Devons-nous continuer à ensevelir des tonnes et des tonnes de déchets ? Devons-nous augmenter encore et encore nos capacités d'incinération et d'enfouissement ? Ou pouvons-nous dès maintenant partir d'un postulat simple qui consiste à dire : améliorons les méthodes de recyclage, valorisons nos déchets dans des cycles vertueux de « ré-usage », diminuons nos déchets ménagers par le compostage ou d'autres solutions alternatives et commençons chacun à réfléchir sur nos modes de consommation ; et demander aux commerçants de proposer l'utilisation de contenants à usage multiple par exemple. L'imagination humaine est sans limite. Utilisons notre intelligence collective pour apporter des solutions, chacun est concerné par la problématique déchets, les citoyens, les entreprises et toutes les collectivités et chacun peut apporter sa pierre à la construction d'un avenir sans déchet.

Enfin, je m'associe à l'équipe du service déchets pour adresser mes remerciements à M^{me} Cochat, ancienne vice-présidente déléguée à l'environnement, aux déchets et à l'assainissement. Du 1^{er} janvier 2017 jusqu'en juillet 2020, M^{me} Cochat a œuvré pour le service déchets avec passion. En tant qu'élue investie, disponible, à l'écoute de tous, elle a su défendre les intérêts du service toujours dans un souci de transparence, de transversalité, d'équité et de justesse.

M. Hervé DESSEROUER
Vice président

SOMMAIRE

1 INFOS CHIFFRÉES
LES DÉCHETS ET
LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

4 SERVICE
L'ÉVOLUTION
DU SERVICE
DÉCHETS

7 BONNES ADRESSES
LE RÉEMPLOI

2 INFOS CHIFFRÉES
LE FINANCEMENT
DU SERVICE
DÉCHETS

5 GESTES DU QUOTIDIEN
PRÉVENTION
DES DÉCHETS

8 GESTES DU QUOTIDIEN
QUE DEVIENNENT
VOS DÉCHETS ?

3 INFOS CHIFFRÉES
LA TAXE GÉNÉRALE
SUR LES ACTIVITÉS
POLLUANTES

6 GESTES DU QUOTIDIEN
LA GESTION
DES DÉCHETS
BIODÉGRADABLES

9 SERVICE
FOCUS SUR UN
AGENT DU SERVICE
DÉCHETS

LES DÉCHETS & LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

TONNAGE COLLECTÉ EN 2019

59 080 tonnes collectées (-1%) soit 617 kg/↑
Ratio Manche 2017 : 727 kg/↑/an

DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES
34 395 tonnes collectées
soit 347 kg/↑
Ratio Manche 2017 : 371 kg/↑/an

- Végétaux** 40% 138 kg/↑
- Encombrants** 26% 90 kg/↑
- Gravats** 14% 48 kg/↑
- Bois** 6% 22 kg/↑
- Ferraille** 4% 12 kg/↑
- Déchets électroniques ou électriques** 3% 10 kg/↑
- Mobilier** 2% 8 kg/↑
- Cartons** 2% 8 kg/↑
- Autres déchets** 2% 8 kg/↑
- Gravats non inertes** 1% 2 kg/↑



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES
14 809 tonnes collectées
soit 162 kg/↑
Ratio Manche 2017 : 229 kg/↑/an

EMBALLAGES ET PAPIERS
9 875 tonnes collectées
soit 108 kg/↑
Ratio Manche 2017 : 100 kg/↑/an

- Verre** 44% 49 kg/↑
- Papiers** 25% 26 kg/↑
- Erreurs de tri** 13% 14 kg/↑
- Cartons** 11% 12 kg/↑
- Plastique** 4% 5 kg/↑
- Métal** 3% 3 kg/↑

COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX PAR TONNE EN 2019

(amortissement compris et recettes déduites)

Pour les ordures ménagères



188 €/tonne

Pour les emballages et papiers



109 €/tonne

Pour le verre



43 €/tonne

Pour les déchets des déchèteries



70 €/tonne

Le déchet qui coûte le plus cher pour l'utilisateur est celui qui est jeté dans les ordures ménagères.

Par exemple, si l'utilisateur dépose le verre...

dans les ordures ménagères :



la tonne coûtera **188 € X**

dans les colonnes dédiées au verre :



la tonne coûtera **43 € ✓**

Par exemple, si l'utilisateur dépose des emballages...

dans les ordures ménagères :



la tonne coûtera **188 € X**

au tri sélectif :



la tonne coûtera **109 € ✓**



FINANCEMENT DU SERVICE

BUDGET 2019
DÉCHETS
8,6
MILLIONS €

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Les usagers paient aujourd'hui le service rendu pour les déchets via la TEOM, calculée sur la valeur des biens immobiliers (taxe foncière).

Actuellement le territoire est découpé en 16 zones de taux de TEOM différents. Ce zonage et ces taux sont historiques. Ils datent des anciennes communautés de communes. Le découpage avait été fait en fonction des services rendus de l'époque et les taux ont été définis selon des choix différents. Certaines avaient fait le choix que la TEOM couvre entièrement le coût de gestion des déchets, et d'autres, que la TEOM ne finance qu'une partie compensée par d'autres impôts locaux.

Depuis la fusion en 2017, les modes de collecte ont été harmonisés et desservent le territoire selon trois types de services rendus (correspondant au zonage « objectif 2022 ») :

1 • Tout porte-à-porte (collecte en porte à porte pour les ordures ménagères et le tri sélectif)

2 • Tout point d'apport volontaire (collecte en point d'apport volontaire pour les ordures ménagères et le tri sélectif)

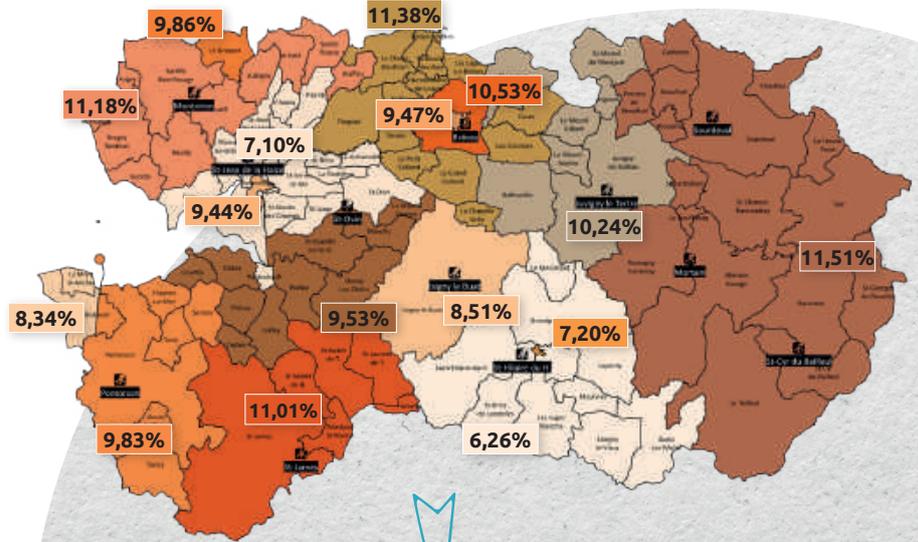
3 • Mixte (collecte en porte-à-porte pour les ordures ménagères et en point d'apport volontaire pour le tri sélectif)

Jusqu'à présent forte iniquité entre les usagers !
Par exemple pour le secteur 3 « Mixte », 6 taux différents (de 4,04 à 12%) étaient appliqués en 2019 pour un même service.

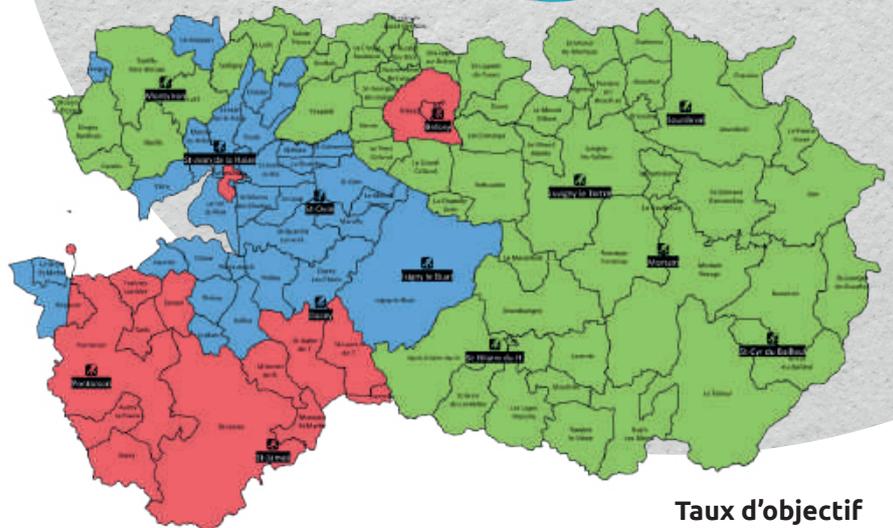
En réponse à l'obligation réglementaire d'harmoniser les taux de TEOM en fonction du service rendu, il a été décidé de **simplifier ce découpage en 3 zones** correspondant aux 3 services rendus et de **lisser l'harmonisation des 16 taux sur 3 ans dès 2020**, pour atteindre 3 taux en 2022.

Ainsi les usagers verront leur TEOM de 2020 augmenter ou baisser, plus ou moins fortement selon les taux définis avant 2017 par les anciennes communautés de communes.

ZONAGE ET TAUX DE TEOM APPLIQUÉS EN 2020



OBJECTIF 2022 3 ZONES POUR 3 TAUX DE TEOM



1. Tout porte-à-porte :

12,01%

2. Tout point d'apport volontaire :

9,91%

3. Mixte :

10,92%

Taux d'objectif
2022 estimé

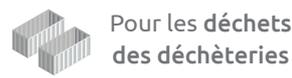
COÛT DES DÉCHETS DE LA COLLECTE AU TRAITEMENT PAR HABITANT EN 2019



Coût par habitant : 38 €



Coût par habitant : 26 €



Coût par habitant : 27 €

21 % est autofinancé (soit 8 €)
Reste à charge : 30 €

65 % est autofinancé (soit 17 €)
Reste à charge : 9 €

10 % est autofinancé (soit 3 €)
Reste à charge : 24 €

COÛT TOTAL PAR HABITANT

Le coût par habitant est de 92 €

31 % est autofinancé par des recettes (soit 29 €)

RESTE À CHARGE 63 €, contre 67 € en 2018 (inférieur au coût régional 2018 de 112 € et des zones rurales de 96 €)

L'autofinancement correspond aux recettes liées à la vente de matériaux, aux soutiens des éco-organismes et aux facturations des professionnels.

LA TAXE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES (TGAP)

UNE TAXE QUI VA FAIRE ÉVOLUER NOS PRATIQUES

La loi du 17 août 2015 relative à la **transition énergétique pour la croissance verte** définit des objectifs nationaux en matière de prévention et de gestion des déchets :



réduire de 10 % la production de **déchets** en 2020

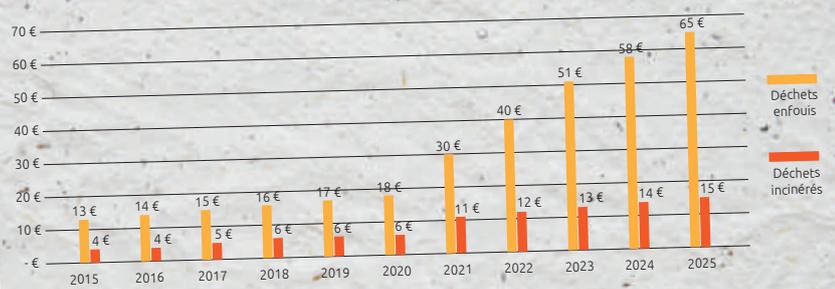


réduire de 30 % les quantités de **déchets enfouis** en 2020, et de 50 % en 2025

Afin d'inciter les collectivités à développer des actions de communication et de prévention pour atteindre ces objectifs, l'état a décidé d'augmenter progressivement la TGAP.

Cette taxe est appliquée sur chaque tonne de déchets enfouis ou incinérés.

ÉVOLUTION DE LA TGAP EN € HT PAR TONNE



IL EST PRIMORDIAL D'ANTICIPER CES AUGMENTATIONS, AFIN QU'ELLES IMPACTENT LE MOINS POSSIBLE LES CONTRIBUABLES DU TERRITOIRE.

Si nous ne réussissons pas ensemble à baisser cette production de déchets, le coût restant à charge des usagers va considérablement augmenter dans les années à venir. **À l'horizon 2025, ce sont 1 350 000 € supplémentaires par rapport à 2019, soit 16 % d'augmentation du budget déchets.**

Pour éviter ces augmentations, les élus ont lancé un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés en 2020 (voir page 5) et étudie la mise en place d'une collecte des biodéchets (voir page 4).



L'ÉVOLUTION du service déchets

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE MONTRENT QUE :

UNE ÉTUDE NOUS ÉCLAIRE

Ce printemps une étude a été lancée. Elle porte sur :

- l'optimisation de la collecte des déchets,
- la mise en place du tri et la valorisation des déchets biodégradables, soit par le développement du compostage individuel ou collectif, soit par la mise en place d'une collecte en porte à porte.
- la mise en place éventuelle d'une tarification incitative.

En septembre/octobre, le diagnostic de cette étude sera présenté aux élus. Il aboutira sur plusieurs scénarii, pour lesquels les élus devront faire des choix d'ici fin 2020/début 2021.

Dans le but d'améliorer le service qui vous est proposé et afin de connaître vos attentes, un questionnaire de satisfaction a été publié. Entre fin juin et début juillet, vous avez été plus de **1 200** à répondre à ce questionnaire et nous vous en remercions.

90%
Satisfaction
sur la collecte
porte-à-porte



LA COLLECTE EN PORTE À PORTE

Vous êtes très satisfaits de la collecte en porte-à-porte : **90%** d'entre vous se déclarent très satisfaits ou assez satisfaits du service apporté et les sacs que nous vous fournissons conviennent à **86%** d'entre vous (taille, solidité).

LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

L'emplacement des colonnes satisfait **80%** d'entre vous, mais leur propreté, leur état et la fréquence de vidage entraîne **52%** de mécontents. **Nous sommes bien conscients de vos retours et tâcherons d'apporter des solutions. Un nettoyage de l'ensemble des colonnes de tri et de verre est prévu en 2020, début 2021 sur tout le territoire.**

80%
Satisfaction
de l'emplacement
des colonnes



1295 colonnes desservent le territoire, depuis 2017 un renouvellement progressif est entrepris, environ 90 colonnes sont remplacées par an avec une ouverture plus grande et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Quelques conseils !

- Vérifiez que les colonnes sont pleines, même s'il y a des déchets au pied.
- Utilisez les colonnes jaunes et bleues pour tout le tri sélectif, excepté le verre (plus de distinction entre les papiers et les emballages).
- Vérifiez que toutes les ouvertures des colonnes soient saturées.
- En cas de colonnes pleines contactez le service déchets.

90%
Satisfaction
sur les
déchèteries



LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIE

Vous vous rendez en moyenne une fois par mois en déchèterie, et vous êtes satisfaits à **90%** du service proposé. Les horaires d'ouverture ne sont pas adaptés pour **25%** d'entre vous. **Une réflexion sur les déchèteries est en cours, pour proposer un service cohérent à l'échelle de l'agglomération.**

VOS PRATIQUES

Le tri des emballages est bien ancré dans vos habitudes, vous êtes **86%** à trouver le geste de tri facile. La méconnaissance des consignes de tri est une des causes principales du non-tri. Les consignes de tri seront simplifiées et harmonisées à l'échelle de la communauté d'agglomération au plus tard en 2022.

Le tri,
facile pour
86%



L'INFORMATION SUR LES DÉCHETS

Vous êtes satisfaits à **74%**. Néanmoins, vous souhaiteriez être mieux informés des imprévus de collecte, du devenir de vos déchets, des actions de prévention. Par ailleurs, **12%** d'entre vous déclarent ne pas avoir reçu d'information : **ce journal est une des actions que nous menons pour pallier à ce manque.**

Pour être informé en temps réel (décalage de tournée, panne de camion, ...) aimez la page Facebook  du service déchets.

Mes gestes du quotidien

PRÉVENTION

Les élus de la commission déchets ont décidé de lancer un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

La prévention consiste à mettre en œuvre toutes mesures permettant de :

- réduire la quantité de déchets générés,
- limiter la nocivité des déchets eux-mêmes et/ou de leur traitement,
- faciliter l'élimination des déchets et permettre prioritairement leur valorisation.

Ce programme vise à définir et mener des actions concrètes avec le soutien des habitants de la communauté d'agglomération et des acteurs locaux pour répondre aux objectifs de réduction des déchets ménagers et assimilés.

VOUS POUVEZ SUIVRE L'AVANCEMENT DU PLAN SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : WWW.MSM-NORMANDIE.FR



« LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS »

QUELQUES GESTES SIMPLES POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS

★ APPOSER UN STOP PUB SUR VOTRE BOITE AUX LETTRES ★

Ce geste permet d'éviter **35 kg de publicité par an.**

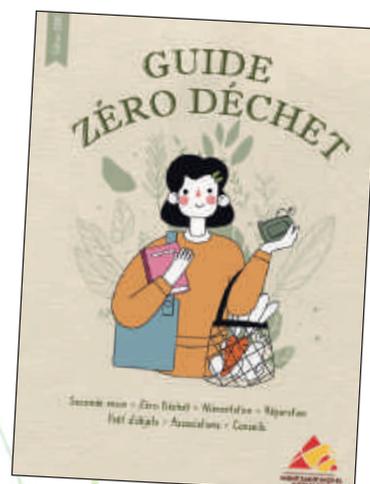
Demander-le en mairie, aux pôles territoriaux ou au service déchets.



★ BOIRE L'EAU DU ROBINET ★

Ce geste permet d'éviter de jeter **19 kg de bouteille plastique par an.**

Cela vous permet également une économie non substantielle (le coût de l'eau en bouteille est entre 100 et 300 fois supérieur à celui de l'eau du robinet).



Le service déchets a récemment réalisé un guide qui recense tous les acteurs du zéro déchet.

Il est téléchargeable sur le site Internet de la communauté d'agglomération ou sur simple demande auprès du service.

Mes gestes du quotidien

LA GESTION DES DÉCHETS BIODÉGRADABLES

24% d'entre vous compostent leurs déchets alimentaires ! C'est une très bonne chose, mais il reste encore du chemin à parcourir : **les ordures ménagères sont composées à 40% de biodéchets.**

STOP
AUX DÉCHETS
PUTRESCIBLES DANS
LES ORDURES
MÉNAGÈRES !



COMPOSTAGE

Il s'agit d'un procédé de dégradation des matières organiques grâce à des micro-organismes et des insectes.

Vous pouvez composter : les épluchures de légumes, les restes de repas, les déchets de jardin...

Le compostage permet de réduire la quantité d'ordures ménagères enfouies et de produire un engrais bien équilibré pour vos plantes.

Vous souhaitez vous lancer dans le compostage ?

Le service déchets vous propose d'acquérir un composteur à prix réduit (entre 20 et 40 €, **le service prenant 50% du montant du composteur à sa charge**). Le composteur est fourni en kit, à monter soi-même. Une notice de montage ainsi qu'un guide du compostage vous seront fournis. *N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements au 02 33 68 68 96.*

LOMBRICOMPOSTAGE

Pas d'odeur nauséabonde, un encombrement limité, un entretien réduit... **le lombricompostage permet de composter ses déchets de cuisine même quand on n'a pas de jardin.** Les vers minéralisent les matières organiques, comme ils le font à l'état naturel dans les litières en décomposition des forêts et des prairies, et produisent rapidement un excellent compost.

Lancez-vous dans le lombricompostage !

Le service déchets en vend et en teste un depuis plus d'un an, il pourra vous accompagner dans son utilisation.



LES DÉCHETS VÉGÉTAUX EN DÉCHÈTERIE

Dans les bennes dédiées aux déchets verts vous ne devez déposer que des végétaux !

Vous devez enlever tout ce qui est étranger au végétal : pots et sacs en plastique, barbelé ou grillage, tout objet métallique.

Pourquoi ?

Les déchets végétaux sont broyés puis compostés. Ces intrus peuvent endommager le broyeur. Le compost sera étendu sur des terres agricoles qui peuvent être ensuite pâturées et les résidus de plastique ou de ferraille peuvent être ingérés par les animaux ou endommager le matériel agricole.

Mes bonnes adresses ...

LE RÉEMPLOI

Sur le territoire, de nombreux acteurs œuvrent déjà pour donner une seconde vie aux objets dont nous n'avons plus besoin.



500 T
Réemploi et textiles

Vous êtes une grande majorité à utiliser les bornes Relais pour la collecte des tissus, linges et chaussures (73%), et plus de 57% à déposer des objets qui peuvent avoir une seconde vie auprès des acteurs du réemploi (déchèteries, Emmaüs, brocantes, magasins d'occasion, etc.) : ces gestes permettent d'éviter plus de **500 TONNES** de déchets par an !

s é e m a p h o r e

Nos missions principales sont la sensibilisation, la collecte, la valorisation et la revente. Le but de la recyclerie Séemaphore est de lutter contre l'obsolescence des objets pour éviter d'augmenter la quantité de déchets en réemployant des objets encore utilisables. Vous pouvez nous confier vos objets (à notre atelier ou dans nos bennes solidaires présentes en déchèterie), achetez en magasin ou consulter notre boutique en ligne (www.seemaphore.fr) et vous les faire livrer.

ZA Charlemagne - Bellefontaine
50520 JUVIGNY-LES-VALLEES
02 33 69 68 29

contact@seemaphore.fr

Une nouvelle boutique ouvrira bientôt sur l'Avranchin !

E s s e n ' s e l

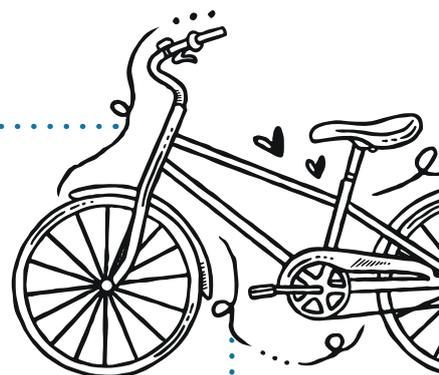
L'association organise régulièrement des répare-café, des gratiférias ainsi que des trocs de plantes. Le Répar' Café a lieu tous les premiers samedis du mois de 14h à 16h30 dans des lieux mis à disposition par des communes ou sur invitation par des associations ou lieux privés de type cafés.

essenssel.avranches@gmail.com

V é l o c i t é

Vélocité est une association qui s'emploie depuis plus de 10 ans à la promotion du vélo et de la marche comme des moyens de locomotion doux et actifs. L'association a ouvert une Maison du vélo, ce qui a notamment permis de mettre en place une filière locale de recyclage des vélos et de (re)mettre en selle des enfants et des adultes via une vélo-école.

1 allée Léa Campain 50300 AVRANCHES
velociteavranches50@gmail.com



E m m a ü s

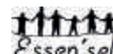
Le travail principal de l'association est la collecte des objets : des équipages se rendent gratuitement à domicile à la demande des donateurs. Les produits collectés sont nettoyés, remis en état et proposés à la vente à petit prix. Ces ventes se font à Avranches et à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Siège : 1 rue Jacques Simon
50300 AVRANCHES

06 56 72 80 77 | avranchesemmaus@gmail.com

Antennes :

- Ruelle des Lavoirs 50150 SOURDEVAL
- 12 rue des Bordeaux 50170 PONTORSON
- Rue Alsace-Lorraine 50600 SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT



Mes gestes du quotidien QUE DEVIENNENT MES DÉCHETS ?

Dans chaque journal « Infos déchets », nous ferons un focus sur le devenir de vos déchets. Pour ce premier numéro voici un zoom sur les ordures ménagères et les encombrants.

**Les sacs d'ordures ménagères (14 809 tonnes en 2019) ne sont pas triés.
Une fois collectés, ils sont acheminés soit :**



Vers l'installation de stockage de déchets :

- d'Isigny-le-Buat (23 %) pour les ordures ménagères du Mortainais et de Saint-James
- de Cuves (68 %) pour le reste du territoire.



Vers l'incinérateur de Pontmain (9%),

pour les ordures ménagères de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Toutes les bennes « encombrants » des déchèteries (8 929 tonnes en 2019) ne sont pas retrifiées, elles sont également acheminées vers les installations de stockage de déchets d'Isigny-le-Buat (67 %) ou de Cuves (33%).

LA PARTICULARITÉ DES SITES DE TRAITEMENT :

Des visites de site seront organisées cet automne, si vous êtes intéressé, inscrivez-vous auprès du service déchets au 02 33 68 68 96 ou service.dechets@msm-normandie.fr

INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS DES CHAMPS JOUAULT DE CUVES

Mis en service en 2009, le site est autorisé à traiter 75 000 tonnes de déchets par an jusqu'en 2030. Il est exploité en mode bioréacteur (couverture étanche du massif, réinjection de lixiviats dans les déchets et durée d'exploitation inférieure à 18 mois). 100% du biogaz capté (composé à 50% de méthane) est valorisé pour produire de l'électricité sur le réseau public électrique (7080 MWh produit en 2019) et de la chaleur pour les besoins de l'entreprise. Une partie de cette chaleur est utilisée depuis 2012 pour produire de la spiruline (microalgue alimentaire). Cette microalgue est certifiée Ecocert et est commercialisée en circuit-court sous la marque RESSOURCEE.



USINE D'INCINÉRATION DE PONTMAIN

Le Centre de Valorisation Énergétique des Déchets appartient au département de la Mayenne et est exploité par CoSynErgie53, filiale de SUEZ RV Normandie. Il valorise l'énergie produite par la combustion des déchets (environ 61 500 tonnes/an) chez un industriel laitier implanté à proximité immédiate de l'usine, SOFIVO, qui utilise cette énergie (environ 100 000 MWh) pour son process de déshydratation du lait.

Les mâchefers, résidus minéraux et finaux issus de la combustion des déchets, sont criblés pour en extraire les métaux ferreux et non ferreux, qui sont ensuite recyclés en fonderie industrielle. Les résidus de criblage, appelés graves, sont valorisés à 100% en technique routière et en remblais.

INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS D'ISIGNY-LE-BUAT

Le site peut traiter 65 000 tonnes de déchets résiduels par an, jusqu'en 2023. Le site est en mode bioréacteur depuis 2014 et également sans rejet de lixiviats. Le biogaz est dévié vers l'unité de valorisation électrique qui livre sa production sur le réseau public électrique.

FOCUS SUR UN AGENT



Christophe Duval est agent de collecte des déchets ménagers sur le pôle territorial du Mortainais.

LE SERVICE
EST COMPOSÉ DE
45
AGENTS
COMMUNAUTAIRES

Bonjour Christophe, peux-tu nous dire en quoi consiste ton travail ?

Je suis chauffeur de benne à ordures ménagères. J'assure 5 des 10 tournées du Mortainais. Je remplace également mes deux collègues chauffeurs pendant leurs vacances. Je travaille avec 1 ou 2 ripeurs (agent de collecte) en fonction des tournées ou du tonnage collecté. Au-delà de 6 tonnes collectées par tournée, je suis accompagné de 2 ripeurs. Je démarre habituellement ma journée à 5h du matin et je la termine vers 13h. Lorsque la tournée est terminée, je vais décharger les ordures ménagères à l'installation de stockage des déchets de SUEZ Environnement à Isigny-le-Buat,

puis je rentre au garage de Sourdeval et je lave le camion.

Depuis combien de temps exerces-tu ce métier ?

Je suis chauffeur de benne depuis 5 ans. J'ai travaillé pour les Champs Jouault et Suez et je travaille pour la communauté d'agglomération depuis mai 2019.

Qu'est-ce qui te plaît le plus ?

Le fait de bien maîtriser mes tournées et d'avoir mes après-midi de libres. J'apprécie aussi le fait de travailler avec une petite équipe (6 agents) ; l'ambiance est très agréable.

Quelles sont les principales difficultés/contraintes que tu rencontres ?

Je dois constamment faire attention à mes collègues ripeurs qui sont à l'arrière du camion. Soit quand ils sont sur le marchepied, soit lors de collecte bilatérale (des deux côtés de la route) sur les

routes de campagne. Je dois également être très vigilant aux autres usagers de la route et aux piétons dans les centres-bourgs pour éviter tout accident.

Parfois les sacs ne sont pas déposés aux mêmes endroits qu'habituellement ou ne sont pas visibles depuis la cabine. Je dois être concentré toute la tournée pour ne pas en oublier.

As-tu vu des évolutions depuis que tu es en poste ?

Le matériel a évolué et nous avons récemment reçu une toute nouvelle benne. La fin des points de regroupement et la mise en place des sacs translucides, ont augmenté la manutention de mes collègues ripeurs qui doivent déplacer tous les sacs à la main, mais ont eu pour effet de baisser le tonnage d'ordures ménagères de plus de 30%.

Le service déchets est basé au pôle territorial de Saint-James et est à votre disposition pour toutes questions :

1 rue Maxime de Coniac
50240 SAINT-JAMES

02 33 68 68 96

service.dechets@msm-normandie.fr

 SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
Service déchets
Mont Saint-Michel Normandie



BON GESTE DE TRI À LA MAISON

DANS LA SALLE DE BAIN,
JE TRIE AUSSI !

Dans la colonne de verre
je peux mettre mes
flacons de parfum,
et d'eau de Cologne.

TRI SÉLECTIF

Mes bombes aérosol de mousse
à raser, laque, déodorant,
les brumisateurs.

VERRE

Mes flacons de shampoing
et gel douche.

TRI SÉLECTIF

DANS LA SALLE DE BAIN,
JE RÉDUIS MES DÉCHETS !

★ UTILISER DU SAVON SOLIDE ★

En achetant un savon solide vous évitez de produire environ
12 flacons de gel douche par an.

Si tous les habitants de l'agglomération utilisaient
un savon solide c'est plus d'un million de flacons
qui serait évités...

Le ratio est quasiment le même pour les flacons de
shampoing qui peuvent être remplacés
par des shampoings solides !

